



BUDGET ANNEXE

« TRANSPORTS MÉTROPOLITAINS »

RAPPORT DE PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

EXERCICE 2021

TABLE DES MATIERES

1. Présentation générale du compte administratif	3
2. Les indicateurs de gestion	5
3. La programmation pluriannuelle des investissements	7
3.1 Le volume des autorisations de programme	7
3.2 Avancement des programmes	8
4. L'encours de dette	9
5. La section d'exploitation du budget annexe « transports métropolitains »	10
5.1 les recettes d'exploitation : Une reprise timide des recettes	10
5.2 Les dépenses d'exploitation : dans un contexte contraint, des dépenses contenues.	12
6. La section d'investissement du budget annexe « transports métropolitains »	14
6.1 Les dépenses d'investissement : une reprise de l'investissement métropolitain	14
6.2 les recettes d'investissement pour financer les projets de transports	15

1. PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

La Métropole Aix-Marseille-Provence, créée le 1er janvier 2016, est Autorité Organisatrice de la Mobilité unique sur le territoire métropolitain. Elle s'est organisée pour traiter les questions de mobilité aux différentes échelles et dans leurs différentes dimensions, en visant une meilleure cohérence entre transport et développement urbain.

Elle définit l'offre de transports en commun, ses modalités d'exploitation, sa tarification et les investissements bénéficiant du versement mobilité. Au-delà de la prise de conscience collective des difficultés, la Métropole souhaite placer les enjeux de mobilité au cœur de son projet, à travers une vision partagée des solutions à conduire et des moyens à y affecter.

A ce titre, les budgets annexes dédiés à cette compétence des anciens EPCI ont été fusionnés de 2017 à 2018. De plus, la Métropole a adopté, en décembre 2019, le Plan de Mobilité métropolitain 2020/2030. Celui-ci est porteur de l'ambition métropolitaine sur la mobilité, avec un élargissement des politiques publiques au-delà des seuls transports publics et dans la logique de la Loi d'Orientations des Mobilités.

- **Principaux indicateurs d'exécution budgétaire :**

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2021 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'exploitation:
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **91%** et correspond à un total de **665 599K€** et en recettes le taux d'exécution s'élève à **81%**, correspondant à un total de titre émis égal à **685 735 K€**;
 - Les dépenses réelles représentent **629 505 K€** et les recettes réelles **662 783 K€**.
- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution global de la section en dépenses s'élève à **71%** et correspond à un total de mandats émis de **186 305 K€** ;
 - Le taux d'exécution global de la section en recettes s'élève à **62%** et correspond à un total de titres émis de **162 773 K€**;
 - Les dépenses réelles représentent **103 991 K€** et les recettes réelles **111 940 K€** dont 61 874 K€ de subventions.
- ✓ Le stock d'Autorisations de Programme au 31 décembre 2021 s'établit à **2 824 295 K€**, dont **2 335 933 K€** restent à mandater sur les exercices 2022 et ultérieurs ;
- ✓ **40 250 K€** d'emprunts nouveaux ont été souscrits en 2021.

- **Résultat de clôture :**

Le résultat de clôture s'établit comme suit :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2020	RESULTATS DE L'EXERCICE 2021	RESULTATS DE CLOTURE 2021
EXPLOITATION	46 534 456,60	-	20 135 603,01	66 670 059,61
INVESTISSEMENT	- 46 038 695,67	16 988 399,22	- 6 543 830,24	52 582 525,91
TOTAL	495 760,93	16 988 399,22	13 591 772,77	14 087 533,70

Le résultat de clôture de l'exercice 2021 est positif. L'excédent d'exploitation 2021 permet de couvrir le déficit d'investissement 2021. Ce résultat d'exploitation est principalement obtenu par deux faits :

- D'une part, la reprise des recettes tarifaires (+9% par rapport à 2020)
- D'autre part, la volonté de contenir la croissance des dépenses (+2%)

De plus, en prenant le résultat cumulé, le déficit d'investissement de – 52 583K€ est largement couvert par l'excédent d'exploitation cumulé de +66 670 K€.

Cependant, ce résultat positif donne l'impression en trompe l'œil d'une bonne solidité du budget annexe « transports métropolitains ». En effet, l'excédent d'exploitation cumulé résulte de l'avance remboursable « Covid » versée en 2020 par l'Etat afin de limiter l'impact des pertes de recettes suite à la crise sanitaire du printemps 2020.

De ce fait, l'avance remboursable dites « Covid » permet au budget annexe de se maintenir jusqu'au retour à une dynamique des recettes similaires à celle de 2019.

2. LES INDICATEURS DE GESTION

Le tableau ci-dessous présente les principaux ratios afférents à l'épargne du budget annexe « transports métropolitains »

Pour rappel :

- Epargne brute : appelée aussi « capacité d'autofinancement » (CAF) correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement.
- Annuité en capital de la dette : Celle-ci est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme.
- Epargne nette : correspond à l'épargne brute – l'amortissement du capital courant (Annuité en capital de la dette).
- Le fonds de roulement : Le fonds de roulement correspond à la différence entre les ressources durables de la collectivité (fonds propres + dettes financières à long terme) et les emplois stables (immobilisations).

En K€		CA 2020	BP 2021	CA 2021
Budget Annexe "transports métropolitains"	Recettes de gestion courante	606 104,03	649 524,67	646 613,80
	Dépenses de gestion courante	603 936,92	611 217,63	610 509,19
	Epargne de gestion courante (EBG)	2 167,11	38 307,03	36 104,61
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	0%	6%	6%
	Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775	5 910,34	10 726,15	9 752,48
	Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)	552,26	9 656,11	4 213,35
	Résultat exceptionnel large	5 358,08	1 070,05	5 539,13
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	7 525,19	39 377,08	41 643,74
	Taux d'épargne de gestion	1%	6%	6%
	Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)	12 599,63	8 631,06	13 325,51
	Recettes réelles	612 014,37	660 250,82	656 366,28
	Dépenses réelles	617 088,81	629 504,80	628 048,05
	Epargne brute (EBE)	-5 074,44	30 746,02	28 318,23
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	-1%	5%	4%
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	28 165,55	38 594,30	27 428,67
	Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	-6 321,65	17 484,16	4 828,58
	Epargne nette (ENE)	-33 239,98	-7 848,28	889,56
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	-5%	-1%	0%

- ✓ La crise sanitaire, avec l'arrêt des activités au printemps 2020 a fortement impacté le budget annexe « transports métropolitains ». L'exercice 2021 marque **une reprise timide mais présente des recettes et une quasi stabilité des dépenses**. Par voie de conséquences, la situation dégradée constatée à la clôture 2020 est contenue voire inversée. Ainsi, l'épargne nette (ENE) 2021 est de – 7 848,28 K€ soit une amélioration de 76% de celle-ci.
- ✓ Cette amélioration résulte de la **reprise de recettes tarifaires (+8%), fiscales (+8%), de la participation du budget principal (+4%) combinée à une forte volonté de maîtrise de la croissance des dépenses (+2)** sur l'exercice 2021. De ce fait, l'épargne de gestion courante

(EBG) s'améliore passant de 2 167,11 K€ à 38 301,03 K€ soit une augmentation de 6 points du taux d'EBG.

- ✓ Par conséquent, la capacité d'autofinancement s'améliore passant de -1% à 5% entre 2020 et 2021.
- ✓ La crise de 2020 a donc fragilisé le budget annexe « transports métropolitains », en accélérant la dégradation des niveaux d'épargnes et de la structure même de ce budget. Si les niveaux d'épargne 2021 reviennent au niveau de ceux de 2019. **La situation n'en reste pas moins dégradée.** Pour mémoire en 2019, l'épargne nette enregistrait un recul de 9 000K€ soit -91% par rapport à 2018.
- ✓ Dans ce contexte, l'exercice 2021 démontre l'arrêt de la dégradation survenue avec la crise sanitaire. En effet, **la volonté de contenir la croissance des dépenses combinée à une croissance plus élevée de 6 points des recettes réelles dont la participation du budget principal ont permis ces résultats.**
- ✓ Cependant, malgré cette accalmie, **la capacité d'autofinancement après le remboursement de l'annuité du capital de la dette (Epargne nette) est insuffisante pour financer le Plan de Mobilité.** De ce fait, seul le recours à l'emprunt, en sus des subventions d'investissement obtenues, permet d'assumer les besoins de financement mais avec pour conséquence la dégradation des niveaux d'épargnes et l'endettement du budget.

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2021 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

3.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Dans le cadre de la PPI relative au budget annexe des « transports métropolitains », le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2021	Variation annuelle du volume	Mandaté 2021	Reste à financer au 31/12/2021	Durée de Résorption (en années)
Montant des Autorisations de Programme	Bus à Haut Niveau de Service	350 012,29	272 168,62	-17 737,46	3 557,17	250 873,98	76,51
	Extension Métro	885 187,74	806 533,38	0,00	274,29	806 259,09	2940,48
	Extension Tramway	607 872,84	548 692,05	0,00	14 211,55	534 480,50	38,61
	GEI hors projets spécifiques	61 393,67	49 578,17	0,00	2 756,60	46 821,57	17,99
	Gestion de l'Administration	5 275,65	268,34	0,00	41,47	226,87	6,47
	Métro et Tramway en activité	663 528,25	573 072,35	-61 583,73	61 959,59	449 529,02	9,25
	Pôle d'Echange Multimodal	68 014,78	72 287,71	10 368,82	6 958,09	75 698,44	10,39
	Transports urbains exploitation	242 337,98	176 651,27	9 624,30	14 231,89	172 043,68	12,41
Total		2 883 623,21	2 499 251,88	-59 328,08	103 990,65	2 335 933,15	24,03

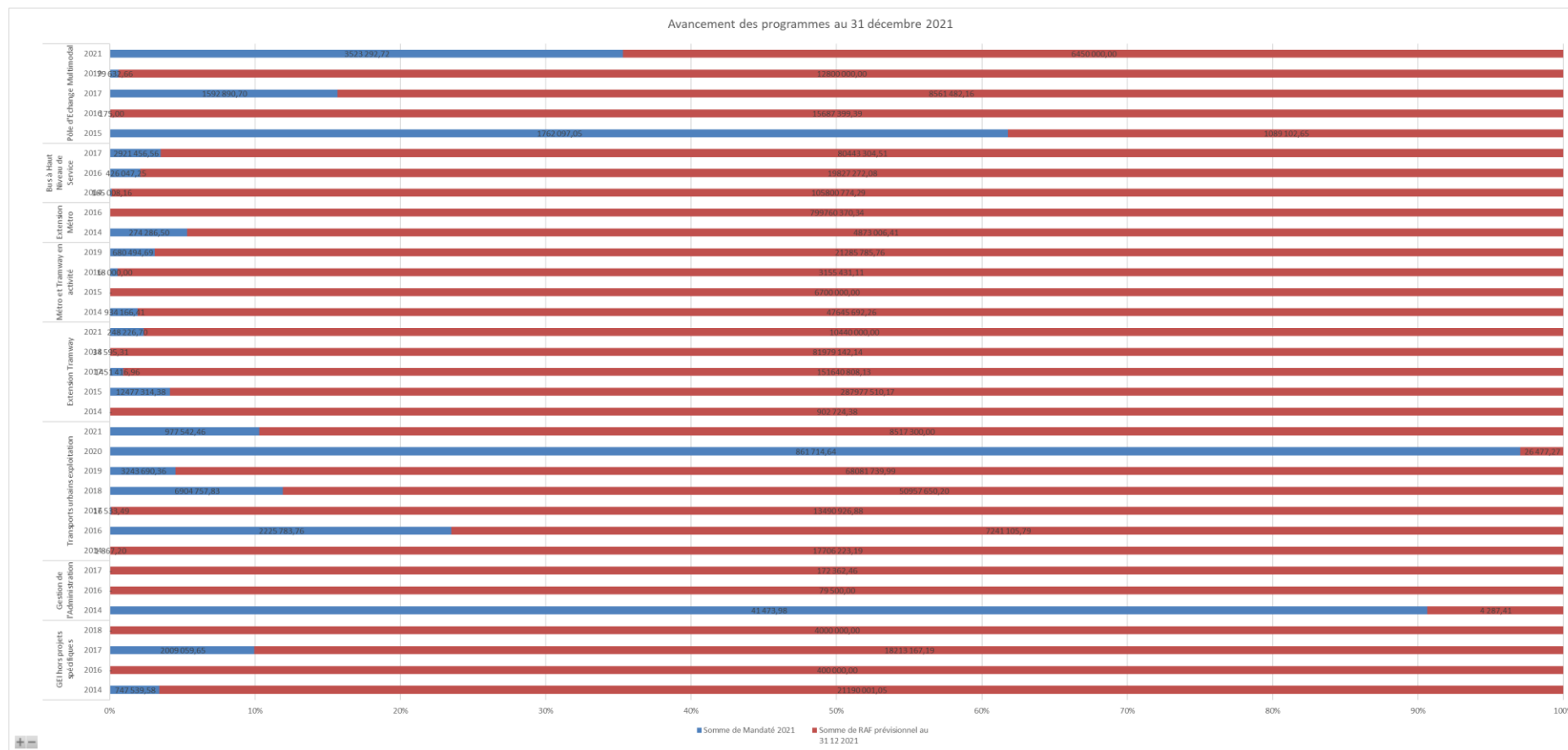
Le stock initial d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 2 883 623 K€. Le volume d'AP se répartit à travers huit programmes. La durée de résorption de l'ensemble des programmes s'élève à 24.03 ans à volume de crédits de paiement constants.

Au cours de l'exercice 2021, le volume d'autorisation de programme a été diminué de 59 328 K€ réparti comme il suit :

- ✓ - 17 747 K€ tenant compte de la modification du programme de prolongement du Zenibus vers Plan de Campagne ;
- ✓ - 61 583 K€ afin d'isoler les travaux de façade de quai réalisés pour le compte de la Régie des Transports Métropolitains ;
- ✓ + 10 368 K€ pour la création d'un pôle multimodal à Saint-André à Marseille ;
- ✓ + 9 K€ afin de développer l'implantation des stations de recharges de véhicules électriques, de créer une station de Gaz Naturelle Véhicule (GNV) à Vitrolles et le développement de piste cyclable du Val'Tram.

3.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES

Le graphique ci-après illustre le niveau d'avancement des programmes à l'issue de l'exercice 2021.



4. L'ENCOURS DE DETTE

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « transports métropolitains » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2021	Remboursement du capital de la dette en 2021	Intérêts de la dette en 2021	Emprunt nouveau 2021	Stock de dette au 31/12/2021
Volume	601 676,64	33 794,30	11 912,28	40 250,00	608 132,34

Entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021, l'encours de la dette du budget annexe « transports métropolitains » a légèrement augmenté (+1%) avec un emprunt nouveau de 40 250K€. Cette évolution s'explique par :

- ✓ De la nouvelle dette pour un montant total de 40 250K€ incluant de nouveaux financements pour 35 450K€ couvrant le besoin de financement de la section d'investissement, avec notamment un financement dédié à l'opération de renouvellement des rames de métro (NEOMMA). Un refinancement de 4 800K€ a également été réalisé, faisant suite à un remboursement anticipé d'un emprunt de même montant à un taux plus élevé. Cette opération de refinancement a permis à la Métropole d'obtenir un taux plus favorable générant ainsi un gain de 682K€ sur les charges d'intérêts futures du budget.
- ✓ Un montant de capital remboursé, en 2021, de 33 794,30 K€,

L'encours de dette s'élève donc au 31 décembre 2021 à 608 132,34K€.

5. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS METROPOLITAINS »

5.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION : UNE REPRISE TIMIDE DES RECETTES

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021	Evolution 2020/2021 en %
Recettes réelles	612 190 K€	658 489 K€	662 783 K€	101%	8%
Recettes de gestion courante	606 104 K€	637 745 K€	649 525 K€	102%	7%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	97 655 K€	97 838 K€	105 094 K€	107%	8%
73 - Produit issu de la fiscalité	330 363 K€	353 000 K€	356 667 K€	101%	8%
74 - Dotations et participations	60 508 K€	62 775 K€	62 819 K€	100%	4%
74 - Participation du BPM	110 000 K€	114 000 K€	114 000 K€	100%	4%
75 - Autres produits de gestion courante	7 554 K€	10 112 K€	10 932 K€	108%	45%
013-Atténuation des charges	24 K€	20 K€	13 K€	64%	-45%
Autres recettes de fonctionnement	6 086 K€	20 744 K€	13 258 K€	64%	118%
76-Produits financiers	2 743 K€	8 229 K€	8 229 K€	100%	200%
77 - Produits exceptionnels	3 343 K€	12 516 K€	5 030 K€	40%	50%
78 - Reprise sur provisions	0 K€				
Recettes d'ordre	92 974 K€	24 439 K€	22 952 K€	94%	-75%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	92 974 K€	24 439 K€	22 952 K€	94%	-75%
043 - Opération ordre intérieur de la section	0	0	0	n/a	n/a
Total recettes de fonctionnement	705 164 K€	682 928 K€	685 735 K€	100%	-3%
R 002 Résultat reporté ou anticipé		46 534 K€	0	0%	n/a
Total des Recettes d'exploitation cumulées	705 164 K€	729 463 K€	685 735 K€	94%	-3%

Les recettes d'exploitation marquent une reprise en 2021, et ce malgré les dispositions sanitaires du 1^{er} semestre 2021. En effet, en isolant l'avance remboursable (75 000 K€) inscrites au chapitre 042, les recettes du budget annexe « transports métropolitains » progressent de 9% pour rapport à 2020 soit 662 783 K€.

Ainsi, les recettes réelles du budget annexe « transports métropolitains » enregistrent une augmentation de 43 421 K€ par rapport à 2020 (+8%) principalement due aux recettes tarifaires (chapitre 70) à la hausse du versement mobilité (chapitre 73), les dotations ainsi que les participations (chapitre 74), des autres recettes tarifaires (chapitre 75) et des autres recettes réelles. Elles se décomposent comme il suit :

- ✓ Les recettes tarifaires 2021 (chapitre 70) s'élèvent à 105 094 K€ contre 97 665K€ en 2020 soit une hausse de 8% par rapport à 2020,
- ✓ Le versement mobilité totalise 356 667 K€ soit une hausse de 8% par rapport à 2020 ;
- ✓ Les dotations et participation, en dehors de la participation du budget principal, augmentent de 4% par rapport à 2020 pour un total de 62 819 K€ ;
- ✓ La participation du budget principal 2021 s'élève à 114 000 K€ (+4% par rapport à 2020) exécutée dans la totalité de sa prévision.
- ✓ Les autres recettes tarifaires s'établissent à 10 932 K€ soit une augmentation de 45% par rapport à 2020. Cette augmentation résulte de la perception de recettes 2020 sur l'exercice 2021 dont celles du Forfait post stationnement, de la compensation du versement transport et de redevances d'occupation du domaine publique ;
- ✓ Les produits financiers inscrits enregistrent une hausse de +200% par rapport à 2020. Cette augmentation est due à la régularisation des écritures sur exercices antérieurs pour le fond de soutien de l'Etat relatif à la sortie des emprunts à risque pour un total de 5 486 K€. Cette

régularisation technique est exécutée pour le même montant en dépenses d'exploitation (chapitre 67) ;

- ✓ S'agissant des produits exceptionnels, ils s'établissent à 5 030 K€ soit +50% par rapport à 2020. Cette augmentation est due à la cession de la gare maritime du vieux port à la Régie des Transports Marseillais pour un total de 2 532 K€, aux reversements dus par les opérateurs de transports pour les kilomètres non parcourus durant le confinement du printemps 2020 pour 1 358 K€, et 1 140 K€ de recettes pour les pénalités appliquées dans le cadre des marchés.
- ✓ Concernant les recettes d'ordre, elles sont composées des dotations aux amortissement des subventions perçues. Elles s'établissent à 22 952 K€ soit une augmentation, en isolant l'avance remboursable, de 28% par rapport en 2020.

Pour conclure, grâce à la reprise des recettes tarifaires (+8% par rapport à 2020 et -24% par rapport à 2019), l'augmentation de la participation du budget principal (+4% par rapport à 2020 et +24% par rapport à 2019) et des dotations aux amortissements (+28% par rapport à 2020), le total des recettes d'exploitation s'élève à 685 735 K€, soit un total de recettes représentant une baisse limitée à – 19 429 K€ (-3%) par rapport à 2020. En neutralisant l'aide de l'Etat (avance remboursable) liée aux pertes des recettes tarifaires durant le premier confinement, les recettes totales d'exploitation augmentent de 55 571 K€ (+9%) par rapport à 2020.

5.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION : DANS UN CONTEXTE CONTRAINT, DES DEPENSES CONTENUES.

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021	Evolution 2020/2021 en %
Dépenses réelles	617 089 K€	658 340 K€	629 505 K€	96%	2%
Dépenses de gestion courante	603 937 K€	628 548 K€	611 218 K€	97%	1%
011 - Charges à caractère général	590 450 K€	613 428 K€	598 390 K€	98%	1%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	11 757 K€	12 712 K€	11 475 K€	90%	-2%
014 - Atténuations de produits	820 K€	1 200 K€	792 K€	66%	-3%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	910 K€	1 208 K€	560 K€	46%	-38%
Autres dépenses de fonctionnement	13 152 K€	29 792 K€	18 287 K€	61%	39%
66 - Charges financières	12 385 K€	12 375 K€	11 770 K€	95%	-5%
67 - Charges exceptionnelles	767 K€	12 416 K€	6 017 K€	48%	685%
68 - provisions	0	5 000 K€	500 K€	10%	n/a
Dépenses d'ordre	33 086 K€	71 123 K€	36 095 K€	51%	9%
023 - Virement à la section d'investissement	0	33 893 K€	0	0%	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 086 K€	37 230 K€	36 095 K€	97%	9%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	0	0	0	n/a	n/a
Total dépenses de fonctionnement	650 175 K€	729 463 K€	665 599 K€	91%	2%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1	0	0	0	n/a	n/a
Total des dépenses d'exploitation cumulées	650 175 K€	729 463 K€	665 599 K€	91%	2%

Les dépenses totales d'exploitation de l'exercice 2021 s'élèvent à 665 599 K€ soit une augmentation globale de 2% par rapport à 2020. Elles se décomposent comme il suit :

- ✓ Les charges à caractère général (chapitre 011) regroupent l'ensemble des dépenses permettant de faire fonctionner les réseaux de transport. En 2021, elles s'élèvent à 598 390K€ avec un taux d'exécution de 98% (+1% par rapport à 2020). Cette stabilité tient principalement aux conséquences de la crise sanitaire sur l'équilibre du budget annexe « transports métropolitains ». Ce contexte a imposé des efforts importants pour contenir les dépenses avec le gel de l'indexation des Contrats d'obligations de Services Publics (COSP) et avec une redéfinition du niveau de l'offre de transport.

Focus sur le poids de l'exploitation des réseaux (nature 611) au sein des charges à caractère général (chapitre 011) :

Exploitation des réseaux - Poids dans le chapitre 011	CA 2020	CA 2021	Evolution 2020/2021 en %
RESEAU MARSEILLAIS	371 591 K€	367 255 K€	-1,17%
RESEAU AIX	73 058 K€	77 862 K€	6,57%
RESEAU INTERURBAIN	39 344 K€	41 729 K€	6,06%
AUTRES RESEAUX	89 065 K€	96 478 K€	8,32%
Total général	573 058 K€	583 324 K€	1,79%

La principale dépense du budget annexe « transports métropolitains » est celle liée à la rémunération des exploitants. En d'autres termes, les charges liées à l'exploitation du réseau de transports représentent 93% des dépenses réelles d'exploitation. Dans le contexte incertain de l'exercice 2021, la hausse des charges liées au réseau a été contenue à 1,79%.

- ✓ Les charges de personnel représentent 11 475 K€ avec un taux d'exécution de 90%. Ce poste de dépenses confirme sa tendance à la baisse -2% par rapport en 2020, elle était de -3% entre les exercices 2019 et 2020. Cette diminution s'explique par les facteurs suivant :
 - D'une part, les effectifs diminuent entre 2020 et 2021 de 5,69 % passant de 174,97 Equivalents Temps Plein (ETP) à 165,02. Ainsi, le poids de la masse salariale recule de 0,68% en 2021 par rapport à 2020 avec un total de 9 730K€.
 - D'autre part, la non-exécution des dépenses des personnels affectés à la collectivité de rattachement engendre une non-dépense de 1 286 K€.
 - De plus, la part des dépenses consacrées au financement de la formation hors cotisation obligatoire a été infléchiée depuis 2019 en raison du renforcement des actions de formation avec le CNFPT. En 2020, l'inflexion a été accrue par la conjoncture de crise sanitaire. En 2021, le taux d'exécution pour les frais de formation est de 20,92% contre 19,96% en 2020.
- ✓ Les autres charges de gestion courante s'élèvent à 560 K€ avec un taux d'exécution de 46% et une baisse de 38% par rapport à 2021. Cette faible exécution s'explique principalement par la composition de ces dépenses. En effet, elles recouvrent principalement des subventions d'exploitation versées à d'autres collectivités et des subventions aux associations de la mobilité. Ainsi, la nature 6574 – subventions aux associations n'a été consommée qu'à 51%.
- ✓ Les charges financières se montent à 11 700 K€ avec un taux d'exécution de 95%. Les conditions de financement avantageuses actuelles permettent, malgré le recours à l'emprunt, de réduire le poids sur la section d'exploitation des intérêts de la dette. De plus, l'opération de refinancement réalisée en 2021 a permis à la Métropole d'obtenir un taux plus favorable (0,99%) et de dégager 682 K€ d'économie sur les exercices futurs. Ainsi, ces charges diminuent de 5% par rapport à 2020 et a contrario, le remboursement de capital augmente de 38%.
- ✓ Les charges exceptionnelles s'élèvent à 6 017 K€ pour l'exercice 2021 soit une augmentation de 5 250 K€ par rapport à 2021. Cette augmentation résulte principalement de l'écriture de régularisation relative à l'annulation de titres sur exercices antérieur pour 5 511 K€. Cette régularisation technique est exécutée pour le même montant en recettes d'exploitation (chapitre 76) ;
- ✓ Les dépenses d'ordre en 2021 sont de 36 095 K€ (+9% par rapport à 2020). Il s'agit des dotations aux amortissements des investissements. Cette augmentation résulte de l'immobilisation de nouveaux équipements ou infrastructures de transports.

6. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS METROPOLITAINS »

6.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : UNE REPRISE DE L'INVESTISSEMENT METROPOLITAIN

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021	Evolution 2020/2021 en %
Dépenses réelles	105 239 K€	176 724 K€	148 615 K€	84%	41%
Dépenses d'équipement	76 606 K€	117 265 K€	103 991 K€	89%	36%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0	0	0	n/a	n/a
204 - Immobilisations incorporelles	0	0	0	n/a	n/a
21 - Immobilisations corporelles	0	0	0	n/a	n/a
23 - Immobilisations en cours	0	0	0	n/a	n/a
Opérations d'équipement	76 606 K€	117 265 K€	103 991 K€	89%	36%
Dépenses financières	28 601 K€	49 154 K€	38 764 K€	79%	36%
13 - Subventions d'investissements		0	0	n/a	n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées	28 166 K€	48 944 K€	38 594 K€	79%	37%
26 - Participation et créances rattachées	400 K€	200 K€	170 K€	85%	-58%
27 - Autres immobilisations financières	35 K€	10 K€	0	0%	-100%
45 - Total des opérations pour compte de tiers	32 K€	10 305 K€	5 860 K€	57%	18034%
Dépenses d'ordre	94 295 K€	40 177 K€	37 690 K€	94%	-60%
040 - Opérations de transfert entre sections	92 974 K€	24 439 K€	22 952 K€	94%	-75%
041 - Opérations patrimoniales	1 322 K€	15 738 K€	14 738 K€	94%	1015%
Total dépenses d'investissement	199 535 K€	216 901 K€	186 305 K€	86%	-7%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté		46 039 K€	0	0%	n/a
Total des dépenses d'investissement cumulées	199 535 K€	262 940 K€	186 305 K€	71%	-7%

En 2021, les dépenses d'investissement se répartissent comme il suit :

- ✓ Les dépenses d'équipement en 2021 augmentent de 36% par rapport à 2020 pour un total de 103 991 K€ en 2021. Cette hausse confirme la reprise des investissements après la crise sanitaire quasiment au niveau de 2019 (104 839 K€ en 2019) ;
- ✓ Les dépenses financières augmentent de 36% par rapport à 2020 les portant à un total de 38 764 K€. Elles sont composées du remboursement du capital de la dette (+37%) et des participations financières et autres immobilisations (-58%) qui représentent le soutien de la Métropole en faveur d'entreprises innovantes de la mobilité dont 170 K€ pour la Coopérative d'intérêt collectif de développement de l'autopartage TOTEM (chapitre 26) ;
- ✓ Les dépenses d'ordre s'établissent à 186 305 K€ (-60% par rapport à 2020). Elles comprennent l'amortissement des subventions d'investissement reçues pour 22 952 K€ (-75%) avec une exécution à 94% et les opérations patrimoniales pour 14 738 K€.

En 2021, les dépenses totales de la section d'investissement s'élèvent à 186 305 K€ soit une baisse de 7% par rapport à 2020. Cependant, en isolant l'avance remboursable 2020 présente en dépenses d'ordre (Chapitre 040), les dépenses d'investissement 2021 progressent de 50% par rapport à 2020.

6.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT POUR FINANCER LES PROJETS DE TRANSPORTS

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021
Recettes réelles	143 568 K€	176 079 K€	128 929 K€	73%
Recettes d'équipement	133 858 K€	148 392 K€	102 351 K€	69%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	51 858 K€	88 401 K€	61 874 K€	70%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	82 000 K€	59 991 K€	40 250 K€	67%
21 - Immobilisation	0 K€		228 K€	n/a
Recettes financières	9 710 K€	17 287 K€	17 273 K€	100%
10- Dotations, fonds divers, réserves	84 K€	298 K€	284 K€	95%
165 - Dépôts et cautionnements reçus	2 K€	0	0	n/a
27 - Autres immobilisations financières	0	0	0	n/a
106 - Réserve	9 624 K€	16 988 K€	16 988 K€	100%
45 - Total des opérations pour le compte tiers		10 401 K€	9 305 K€	89%
Recettes d'ordre	34 407 K€	86 860 K€	50 832 K€	59%
021 - Virement de la section de fonctionnement	0	33 893 K€	0	0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 086 K€	37 230 K€	36 095 K€	97%
041 - Opérations patrimoniales	1 322 K€	15 738 K€	14 738 K€	94%
Total recettes d'investissement	177 975 K€	262 940 K€	179 761 K€	68%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	0 K€	0	0	n/a
Total des recettes d'investissement cumulées	177 975 K€	262 940 K€	179 761 K€	68%

Comme pour les recettes d'exploitation, les recettes d'investissement pour l'année 2021 marquent une reprise. Elles se répartissent comme il suit :

- ✓ Les subventions d'investissement (chapitre 13) pour un total de 61 874 K€ (+19% par rapport à 2020). Les principaux financeurs sont : le Département des Bouches-du-Rhône à 72%, le budget principal à 16%, puis l'Etat à 8% et la Région Sud pour 4% ;
- ✓ Le chapitre 16 – Emprunts enregistre un taux d'exécution de 67% pour un total de 40 250 K€. Ce niveau d'exécution correspond au financement des opérations d'investissement telle que le renouvellement des rames de métro pour 30 000 K€ auprès de la Banque de développement du Conseil Européen (CEB), 5 450 K€ de financement vert pour les opérations à faible émission de carbone auprès de la Caisse des dépôts et de consignation (CDC) et une opération de refinancement de contrat d'emprunt pour un montant de 4 800 K€. Ce refinancement a permis à la Métropole d'obtenir un taux plus favorable (0,99%). Ce qui a permis de dégager 682 K€ d'économie.

Le recours à l'emprunt nouveau en 2021 apparait en retrait de 41 750 K€ soit -51%. Cependant, en 2020, l'Etat a versé une avance remboursable¹ aux autorités organisatrices de mobilité pour faire face aux pertes liées à la crise sanitaire. Cette avance a été versée au chapitre 16. De ce fait, en isolant cette avance, le recours à l'emprunt, qui est un marqueur

¹ Pour mémoire, l'avance remboursable 2020 a été versée à la Métropole afin de compenser les pertes de recettes d'exploitation durant la crise sanitaire. De ce fait, cette avance remboursable a été versée au chapitre 16 (Emprunts) en recettes d'investissement. Elle a été remontée à l'aide d'écritures dérogatoires d'ordre (chapitre 040 et 042) en section d'exploitation afin que les 75 millions perçus compensent les pertes subies en 2020 supportée par la section d'exploitation.

d'avancement des opérations, les recettes d'emprunt 2021 ont été multipliée par 4,75 soit + 33 250 K€.

- ✓ Les autres recettes réelles d'investissement proviennent des dotations (chapitre 10) pour un total de 17 273 K€, dont 16 988 K€ d'affectation de la section de fonctionnement, (+78% par rapport à 2020) et 284 K€ pour le fond de compensation de la TVA (FCTVA) ;
- ✓ Les recettes d'ordre représentent 50 832 K€ et se composent des dotations aux amortissements (chapitre 040) pour 36 095 K€ et des opérations patrimoniales (chapitre 041) pour 14 738 K€ (+59% par rapport à 2021)

Ainsi, le total des recettes d'investissement recouvrées en 2021 est de 179 767 K€ (contre 177 975 K€ en 2020 soit +1%) avec un taux d'exécution de 68%. Cependant, cette stabilité de la perception des recettes est atténuée par l'avance remboursable perçue en 2020. Ainsi, après retraitement de cette avance, l'évolution des recettes d'investissement 2021 est de 75% par rapport au recettes 2020. Ce qui démontre la reprise des opérations d'investissement.